

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15^{eme}
Nom de site	BARRUEL	Numéro	41U7
Adresse du site	16, rue des Favorites	Hauteur	R + 6 (24,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - La Poste	Destination	Bureaux
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes inactives		
Complément d'info	Un autre opérateur est présent : SFR		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	09/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	27/08/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	27/10/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de cet immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes panneaux existantes azimuts 50°-190°-280° (800/900/900/1800/1800/2100/2100/2600) par 6 antennes panneaux azimuts 50°-190°-280° (700/800/900/900/1800/2100/2100/2600) dont 3 antennes panneaux inactives azimuts 50°-190°-280°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	50° < 4 V/m ; 190° < 5V/m ; 280° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+3 et R+4
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes et à ajouter trois antennes inactives.		
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.		
Hauteur antennes/sol	30,25 m pour les antennes actives secteurs 1 et 3 ; 31,35 m pour le secteur 2 32,30 m pour les antennes inactives des secteurs 1, 2 et 3		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

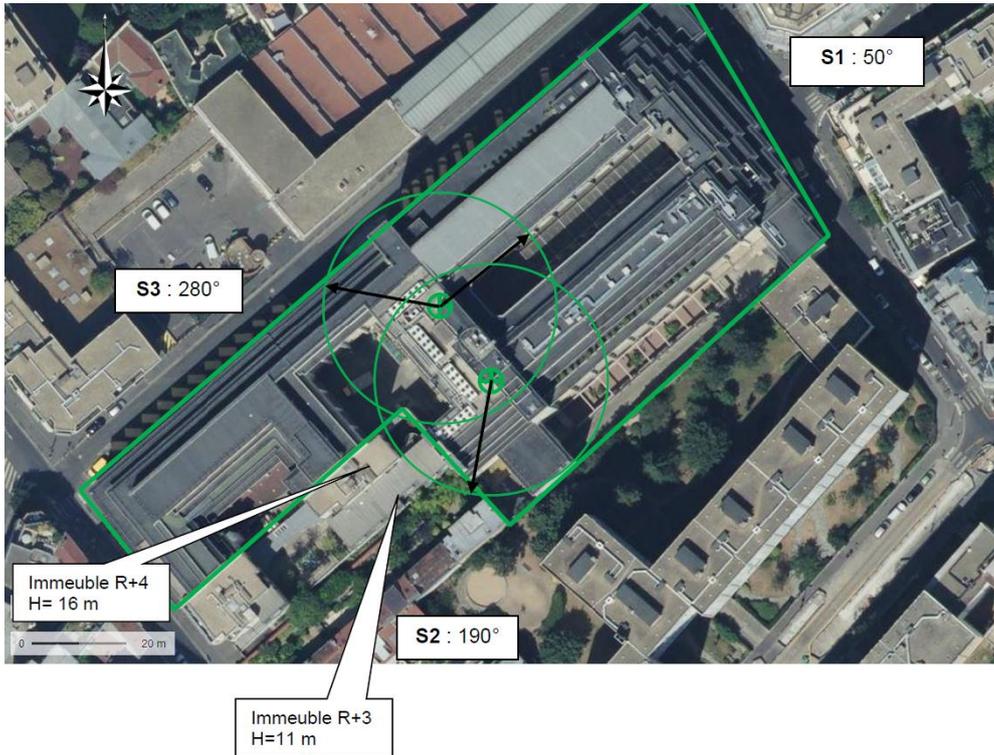
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Micro-crèche Cigale	30 rue Sainte Félicité 75015 PARIS	H=22m	Oui	98.4m	< 1V/M
2	Lycée des métiers du bois Léonard de Vinci	20 rue Bourseul 75015 PARIS	H=13.5m	Oui	32.3 m	< 1V/M
3	Crèche Chérioux	13B rue d'Alleray 75015 PARIS	H=13m	Oui	95.6 m	< 1V/M
4	Enseignement secondaire professionnel PIGIER CREATION	44 rue la Quintinie 75015 PARIS	H=2.5m	Non	79.1 m	< 1V/M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

1. Azimut 50°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



2. Azimut 190°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



3. Azimut 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 50°	Azimut 190°	Azimut 280°
Niveau maximal	Entre 3 et 4V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.50 m	28.50 m	28.50

Le niveau maximal d'exposition simulé en intérieur à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est inférieur à 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Prise de vue n°1 : Vue depuis l'intersection de la rue d'Alleray et de la rue Bourseul.

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 50°



AZIMUT 190°



AZIMUT 280°

